

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Compte-rendu de la réunion du mardi 3 avril 2018 à 18h45

Présents : Alain Blanquer, Marie-Claude de Murcia, Bernadette Ollier, Jean Arrufat, Jeanine ESTELLE, Henri Pujol (à partir du point 3)

Absents excusés : Hélène Marchal, Patricia Robin

Absents : Louis Maurin

Secrétaire de séance : Marie-Claude de Murcia

Le quorum étant atteint le conseil peut délibérer.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Compte administratif 2017, affectation du résultat de fonctionnement, compte de gestion
2. Budget 2018
3. Secours d'urgence
4. Questions diverses

1. Compte administratif 2017, affectation du résultat de fonctionnement, compte de gestion

Dépenses de l'exercice : 465 € dont 105 € d'adhésion à l'UNCCAS et un secours d'urgence de 360 €.

Le Conseil d'Administration du CCAS prend acte de ce secours attribué dans l'urgence au mois de décembre.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		2 376.32				2 376.32
Opérations de l'exercice	465.00				465.00	
TOTAUX	465.00	2 376.32			465.00	2 376.32
Résultat de clôture		1 911.32				1 911.32
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement Total		1 911.32
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		

Le compte administratif de l'exercice 2017 est approuvé à l'unanimité (hors de la présence de Monsieur le Maire).

Vote : 4 voix Pour

Le Conseil d'administration :

- Constatant que le compte administratif fait apparaître un **excédent de 1 911,32€**
- DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
 - Affectation à l'excédent reporté (ligne 002) : 1 911,32 €

Vote : 5 voix Pour

Après vérification, le conseil d'administration déclare que le compte de gestion 2017 dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

Vote : 5 voix Pour

2. Budget primitif 2018

- Recettes :
 - Excédent reporté : 1 911,32€
 - Subvention de la commune : 0€
- Dépenses :
 - Autres charges de gestion courantes : 1 911,32€

Le budget primitif 2018 est voté à l'unanimité.

Arrivée de Poujol Henri

3. Questions diverses

Marie-Claude de Murcia rappelle les principales fonctions du CCAS :

- Accueil des personnes au RSA pour faire leur contrat d'engagement Réciproque pour 6 mois
- Demandes de la part d'assistantes sociales pour les dossiers d' APA (aide à la personne)
- Aide à la rédaction des dossiers, remplir les fiches etc... Aide pour une personne en curatelle etc...

Le maire, Alain Blanquer, évoque le sujet des migrants. Des migrants sont accueillis régulièrement par l'association Welcome sur Clermont. Sur Lieuran, dans l'urgence d'un accueil, pourrions-nous le faire ? Certains pensent que l'accueil d'une famille serait plus facile que des hommes seuls.

À réfléchir ...

Le Président,
Alain BLANQUER

Les membres présents,